

10 déc 2008 -15:56

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 11 décembre 2008

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda.

Pas pour publication - Le Conseil des ministres peut modifier l'agenda.

- Accord de coopération Beliris : rénovation du quartier des Minimes à Bruxelles
- Marchés publics pour l'Intérieur : maintenance du système N.SIS et des équipements MDT au profit de la police fédérale
- Reconnaissance de certaines intempéries comme calamités publiques
- Mainmorte 2008 : répartition du crédit spécial en faveur des communes sur le territoire desquelles se trouvent des propriétés immunisées du précompte immobilier
- Régie des bâtiments : prise en location de surfaces de bureaux pour le SPF Justice
- Examens linguistiques des membres de la direction de l'Institut de formation judiciaire
- Marché public pour la Défense : conclusion d'un contrat pour la livraison de 2.000 heures de vol par an par le biais d'un avion de ligne de type "wide-body"
- Fonctionnement du Comité d'avis sur la procédure d'évaluation des incidences sur l'environnement des plans et des programmes susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement
- Financement des frais de fonctionnement de la CREG pour 2009
- Nomination de l'administrateur délégué de Belgacom
- Conditions et modalités des demandes d'avis donnés par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé pour la recherche ou le développement d'un médicament
- AFMPS : indexation des redevances destinées à financer les missions de l'administration relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes
- Occupation des travailleurs étrangers : assimilation des partenaires enregistrés aux conjoints des citoyens de l'UE pour l'accès au marché du travail
- Assimilation des Beschäftigungzelle créées par l'Arbeitsamt de la Communauté germanophone aux cellules pour l'emploi fédérales
- Création du baromètre de la pauvreté au début 2009
- Deuxième rapport d'avancement du comité de pilotage de la directive Services
- Etablissement d'un cadre législatif dans lequel l'accès radioélectrique peut être accordé dans certaines bandes de fréquences
- Application du règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques produites ou importées dans l'Union européenne (règlement REACH)
- Conditions d'octroi de l'allocation de chauffage
- Entrée en vigueur des dispositions de l'arrêté royal restructurant le Fonds de l'infrastructure ferroviaire
- Financement d'initiatives en matière de diplomatie préventive
- Assentiment à l'accord relatif à l'adhésion de la Croatie et de l'Albanie à l'OTAN

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).